

<http://47.snuipp.fr/Compte-rendu-de-l-audience-du-11-avril-2012>



Compte-rendu de l'audience du 11 avril 2012

- Métier - AESH, CUI, AED -

Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2012

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Une délégation composée de personnels AVS-EVS et de représentants FSU, FO et SE-UNSA de l'intersyndicale éducation a rencontré le mercredi 11 avril 2012 le secrétaire général, le gestionnaire des moyens et l'inspecteur chargé de l'ASH. Voici le compte-rendu succinct des échanges parfois vifs de cette rencontre.

La FSU a exposé la situation et les revendications.

Le secrétaire général a répondu à nos remarques :

"En période électorale, nous ne savons pas s'il y aura un plan de reconduction des emplois.

Toutes les notifications MDPH sont suivies d'accompagnement. Nous n'avons pas reçu l'enveloppe concernant les contrats du deuxième semestre. Nous ne savons pas à quelle date elle arrivera. Donc nous ne renouvelerons pas les contrats fin juin.

Nous avons alerté le préfet sur les problèmes engendrés dans les écoles et pour les personnels par le délai de carence. Nous nous adressons à Pôle emploi pour que les personnels soient exonérés du délai de carence."

A notre avis, ce n'est pas légal et c'est une marque de mépris pour les personnels à qui l'administration suggère de se trouver un job d'été et de revenir voir en septembre !

Le gestionnaire des moyens s'est lancé dans une laborieuse explication : « *Si nous payons avec une enveloppe fermée les personnels de septembre à décembre, nous pouvons effectuer davantage de suivis que si nous payons les personnels de juin à décembre.* »

La FSU a répondu que cela se fait encore une fois sur le dos des personnels.

Lorsque la question du suivi de l'accompagnement a été abordée, l'IEN-ASH a argué que la loi imposait que l'accompagnement se poursuive, pas qu'il soit effectué par la même personne.

Donc le côté humain du suivi n'est pas du tout pris en compte.

Sur notre interpellation à propos de la formation qui pour nous n'est qu'une information : le secrétaire général a répondu que les 60 h sont organisées par la DASDEN et financées par le GIP.

Alors que les contrats aidés sont dans un dispositif de réinsertion, les personnels attendaient une formation pour se réinsérer dans le monde du travail. Ce qui a été organisé peut être intéressant mais n'y prépare pas.

Le secrétaire général a expliqué que les moyens alloués à la formation ne sont pas suffisants pour la personnaliser.

La FSU a rappelé qu'une formation doit se terminer par un diplôme, un certificat. Ce n'est pas le cas. Donc les 60 h ne sont pas une formation mais une information d'adaptation au poste. La seule possibilité serait une Validation des Acquis de l'Expérience mais elle coûte 900Euros et on doit avoir 3 ans d'ancienneté, ce qui ne concerne pratiquement personne.

Sur la question du choix par les services du 47 du fractionnement de 9 postes entiers d'assistant d'éducation en 15 postes à temps partiel, l'IEN-ASH a tenté de le justifier en arguant que le calcul des dotations en équivalents temps

plein par rapport au nombre de notifications MDPH les oblige à ce choix. Il a ajouté que le discours du président de la République qui annonçait la création de postes d'assistant scolaire avec un statut calqué sur celui des assistants d'éducation n'a pas été suivi d'effets.

La FSU a rappelé que la formation sur le temps de travail doit être récupérée ou si cela n'est pas possible, rémunérée.

Le secrétaire général a indiqué qu'il n'y a pas d'enveloppe pour les frais de déplacements.

Informations qui peuvent avoir leur importance :

Le service d'assistance sociale de l'Éducation Nationale peut être sollicité en cas de besoin.

Suite à notre demande, le secrétaire général a précisé que les demandes d'autorisation d'absence seraient examinées avec la volonté d'y donner une suite positive.

Les demandes au financement des VAE peuvent être déposées.

Pendant tout le temps de la rencontre, des EVS, AVS et enseignants ont bravé les intempéries pour attendre les informations et manifester leur détermination.

A la sortie, il a été décidé par les EVS et AVS présents :

- 1. Organisation d'une rencontre avec le préfet de région et le recteur à Bordeaux, courant mai avec proposition aux autres départements de la régions de se joindre à nous.**
- 2. Écriture d'une lettre ouverte pour diffusion massive.**

Les représentants FSU à la délégation du 11/04/2012